



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

TWITTER : @FODGFIP85

COMPTE-RENDU CHSCT du 13/11/2015 (2ème convocation suite au boycott du CHSCT du 05/11/2015)

Les 4 délégués FO pour ce CHSCT :

*Sébastien BENARD (La Roche / Yon), Stéphane GUIBERT (Maillezais),
Sébastien LIEVRE (La Roche / Yon), Thierry PETROFF (Fontenay Le Comte)
et Franck VERNA (FI La Roche / Yon) en expert pour le projet de PCR*

* Notre déclaration liminaire :

Mr Le Président, Mrs Les Directeurs, le 5 novembre, vous nous avez convoqué pour tenir ce CHSCT et vous nous avons fait part de notre boycott ce jour-là afin de signaler notre fort mécontentement face à la politique sociale de ces dernières années au Ministère des Finances. Nous vous rappelons ici les termes de notre déclaration commune du 05 novembre dénonçant :

- * Les 2689 emplois supprimés pour le Ministère des Finances et des Comptes Publics et au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. (Nous en sommes à près de 40 000 emplois supprimés en 15 ans !).
- * Une baisse d'environ 4% des crédits de fonctionnement, concentrés sur les achats et la politique immobilière.
- * L'absence d'annonce concernant l'évolution du futur plan ministériel de qualification pour 2016.
- * L'amputation de 12 millions d'euros du budget de l'action sociale pour 2016, une première depuis 1989...
- * S'ajoutent à ces décisions la mise en œuvre rapide de la retenue à la source et l'obligation de la télédéclaration.

Depuis des mois, le dialogue social ne cesse d'être bafoué, autant au niveau national qu'au niveau local. Nous sommes parvenus à l'extrême limite de ce qu'est une démocratie sociale ! Le dialogue social s'apparente plus que jamais à un monologue. Au niveau national, le Premier Ministre montre l'exemple en passant en force sur le projet PPCR et au niveau local, vous ne tenez pratiquement jamais compte de l'avis formulé par les organisations syndicales dans les différentes instances que vous présidez.

En 2016, notre Ministère devient le plus important contributeur en y supprimant 2546 emplois au Ministère des Finances. Mr Le Président, il vous faudra attendre quel événement pour vous rendre compte que vos effectifs ne sont plus à même d'effectuer les missions de façon optimale ? Ces suppressions d'emplois ont un impact sur l'exercice des missions et sur les conditions de travail des agents, situation inacceptable que nous dénonçons à chaque CHSCT. D'ailleurs, les rapports annuels des médecins de prévention et des inspecteurs hygiène et sécurité dénoncent le haut niveau de la souffrance au travail à tous les niveaux de la hiérarchie dans notre administration. Restructurations et suppressions des services, suppressions d'emplois, suppressions de crédits, suppressions de promotions internes, gel de la valeur du point d'indice, baisse du budget de l'action sociale : vous comprendrez que les agents peuvent avoir une motivation en berne et une colère de plus en plus forte. Ne doutez pas que cette colère s'exprimera un jour ou l'autre.

La Fédération des Finances FO tient à rappeler que la prévention des Risques Psycho Sociaux et de la souffrance au travail passe par :

- L'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires.
- Des moyens supplémentaires pour les acteurs de prévention et pour les CHSCT.
- L'entretien des bâtiments.
- Des surfaces de travail suffisantes pour chaque agent.
- L'éradication globale de l'amiante dans tous les bâtiments.
- De véritables études d'impact en amont des projets de réorganisations.

Face à une situation sociale que nous déplorons, les délégués FO en CHSCT rappelle que de nombreuses actions syndicales sont actuellement menées au Ministère des Finances et que les personnels de la DGFIP seront en grève le 18 novembre prochain pour exiger une autre politique ministérielle.

* Réponse du Président Mr Mignon :

Des réunions sont faites auprès des personnels concernés par les restructurations dans les services par les Directeurs de Pôles.

Concernant les suppressions d'emplois, le Président explique que ce n'est pas de son fait, que c'est le parlement qui vote les budgets et entérine ces suppressions d'emplois... qu'il se doit d'appliquer ces mesures... le « blablabla » habituel... !!!

Un CTL sera programmé en décembre pour la mise en place du futur pôle départemental enregistrement.

*** Budget CHSCT et fiches d'actions 2015 :**

Pour information : prise en charge par la Préfecture de la mise en accessibilité des sanitaires du RDC du Bâtiment A de la cité administrative.

- Achat d'un stock de lampes de bureaux (x12)
 - Achat de 3 agrafeuses électriques sur prescription médicale (1 restant en stock)
 - Nouveau plan d'évacuation (Paierie départementale)
 - Pose d'un bouton moleté sur la porte du sas (CDFP Ile d'Yeu)
 - Alarme incendie + câblage électrique (CDFP Beauvoir/Mer)
 - Remplacement de sèche-mains électrique défectueux par des sèche-mains « papier » (CDFP PYEM + Bât. B cité)
 - Abri à vélos (Centre du Château d'Olonne)
 - Achat d'un chariot pour transport de pièces (CDFP Côte de Lumière au Château d'Olonne)
- Sur ce point, nous demandons à la Direction de proposer cet équipement au trésoreries manipulant beaucoup de pièces*
- Achat de bras supports d'écrans (Centre du Château d'Olonne)
 - Achat de 6 fauteuils ergonomiques sur prescription médicale (3 restant en stock)
 - Achat d'un défibrillateur (CDFP Hôpitaux à La Roche/Yon)
- Sur ce point, une réflexion globale doit être engagée afin de savoir si tous les sites doivent être équipés progressivement...)*
- Remplacement des réservoirs WC (Centre du Château d'Olonne)
 - Achat et pose de stores (x30) – (CDFP de Luçon)
 - Achat d'un store spécifique sur prescription médicale (CDFP de Luçon)
 - Achat d'un stock de fauteuils
- (avis défavorable des représentants du personnel au motif que ces dépenses n'ont pas vocation à être prises en charge par le CHSCT. Le Président du CHSCT ayant voix prépondérante, celui-ci s'oppose à notre avis, justifiant sa décision par une baisse importante du budget directionnel départemental de fonctionnement...)*
- Formations (sauveteur secourisme SST / agressions canine / santé au bureau confort postural et visuel / gestion des conflits avec les usagers / risques routiers / habilitation électrique)
 - Achat d'un ergo slider sur prescription médicale (Centre du Château d'Olonne)

*** Restructurations / réorganisations de services :**

- **Le Château d'Olonne** : installation récente des 2 trésoreries au RDC et arrivée au 01/01 des personnels de la Trésorerie de La Mothe Achard. Il semblerait (une fois de plus) que la banque de l'accueil primaire soit inadaptée (trop haute, positionnement à revoir : angles morts...).

Concernant l'accueil muti-services de ce site, la Direction nous explique afin de fluidifier les flux d 'usagers que chaque service assurera son accueil physique et son accueil téléphonique. La banque dans le hall d'accueil ne servira qu'au SIP.

- **Fontenay le Comte** : l'arrivée des collègues de Maillezais à la Trésorerie de Fontenay nous interpelle car nous craignons que les collègues se retrouvent à travailler en plateau, ce qui n'est pas l'idéal... La Direction nous explique que la situation n'est pas définitivement figée, que des cloisonnements seraient encore possibles... en fonction de l'organisation du service (3 pôles : dépenses / comptabilité / recettes).

- **PCRP (Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine)** : 2 implantations confirmées (18 personnes sur La Roche /Yon + 10 personnes sur Challans) à compétence départementale. Les élus FO ont évoqué le plan fourni par l'administration pour le CTL du 19/11 consacré au PCRP, afin d'établir l'inadaptation des locaux envisagés pour l'installation de ce futur service à La Roche-sur-Yon. L'évocation de ce plan a placé la direction dans une position défensive consistant à faire valoir que ce schéma n'était communiqué que dans le cadre du CTL et non du CHS. En effet comment comprendre que le PCRP ne puisse se déployer sur l'ensemble du 2ème étage du bâtiment B de la cité Travot ? M. JOSSERAND a bien voulu concéder la création d'une commission immobilière (et ainsi sans la participation des agents concernés). Affaire à suivre donc...

- **Pôle départemental « Enregistrement »** : env. 10 personnes concernés regroupés à La Roche/Yon (2 de Fontenay + 4 du Château d'Olonne + le restant de La Roche/Yon), ce service serait vraisemblablement rattaché au SPF de La Roche/Yon dans le Bât. C de la cité administrative (mais ce point n'est pas encore arrêté, ces pôles étant rattachés à un SPF ou un SIE).

Pour tous ces sites, la question du ratio de 9m2 par agent reste d'actualité car la Direction, dans un souci d'optimisation des espaces disponibles, a parfois tendance à regrouper les collègues dans des espaces trop petits selon nous... leurs nouvelles conditions de travail se dégradant !

Les zones d'archivage sont également un souci du fait de ces regroupements de services et finissent par être insuffisantes...

Suspension du CHSCT à 16h30 – La fin de celui-ci est reportée au 03/12/2015 pour le suite de l'ordre du jour...
